

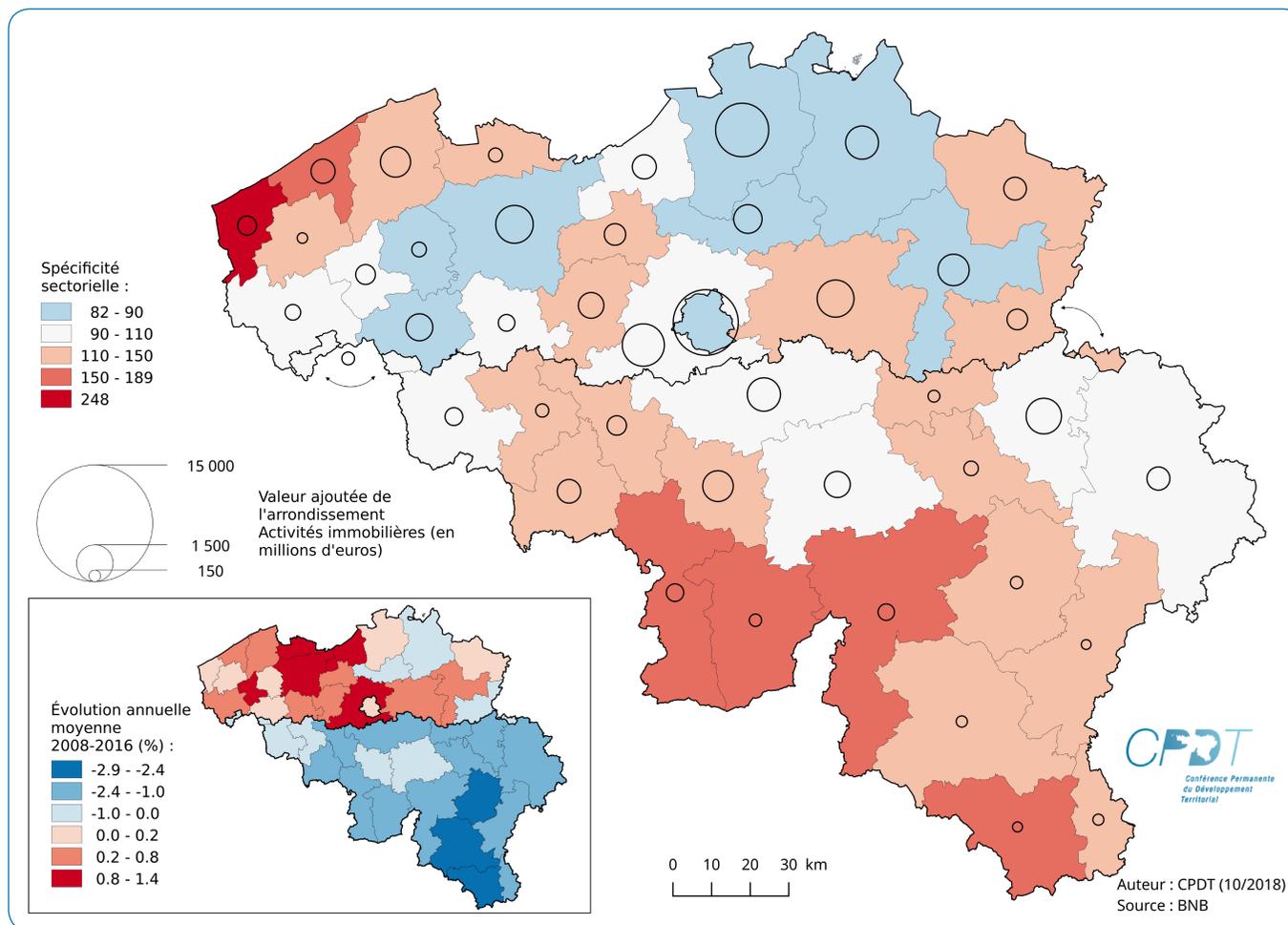
## Valeur ajoutée des activités immobilières (2016), en Belgique

Le secteur des activités immobilières représente 8,5 % de la valeur ajoutée nationale en 2016.

Il est globalement lié à la répartition de la population, mais également à la présence du tourisme. Il est d'ailleurs spécifique à la côte belge ainsi que dans la botte du Hainaut et dans les Ardennes, régions rurales de tradition touristique.

L'évolution au cours de la période 2008 à 2016 oppose très clairement la Région wallonne, où la croissance est négative, et la Région flamande, où elle est généralement positive.

### Valeur ajoutée et spécificité par arrondissement des activités immobilières (2016)



## Valeur ajoutée des activités immobilières (2016), en Belgique

### Niveau spatial :

Arrondissement

### Procédé utilisé pour l'élaboration de l'indicateur et mode de calcul :

Spécificité du secteur = part du secteur dans la valeur ajoutée de l'arrondissement / part du secteur dans la valeur ajoutée nationale.

$$\text{spécificité sectorielle}_{\text{secteur } x, \text{arrondissement } a} = \frac{VA_{\text{secteur } x, \text{arrondissement } a}}{VA_{\text{secteur } x, \sum \text{arrondissements}}} \bigg/ \frac{VA_{\text{secteur } x, \text{arrondissement } a}}{VA_{\sum \text{secteurs}, \sum \text{arrondissements}}}$$

$$\text{évolution annuelle moyenne}_{2008-2016} = \left( \frac{VA_{2016} / \text{déflateur}_{2016}}{VA_{2008} / \text{déflateur}_{2008}} \right)^{1/8} - 1$$

où VA = valeur ajoutée

### Méthode de classification :

Pour la spécificité sectorielle : classes centrées autour de la moyenne, opposition entre deux couleurs bleues et rouges.

Pour la valeur ajoutée : cercles de surface proportionnelle à la valeur ajoutée sectorielle.

Pour la croissance annuelle : limites de classe définies sur la base des ruptures naturelles (Jenks).

### Données utilisées :

- Valeur ajoutée brute aux prix de base de « activités immobilières » (A10) par arrondissement en 2008 et 2016 (BNB).
- Indice des prix (déflateur implicite), 2010=100, euro (Eurostat).

### Sources des données :

- Banque Nationale de Belgique (BNB ; <https://www.nbb.be>).
- Eurostat (<http://ec.europa.eu/eurostat>).

### Statistiques :

Poids du secteur « activités immobilières » : 8,55 % de la valeur ajoutée totale en 2016.

Valeur ajoutée sectorielle par arrondissement (en millions d'euros) :

- Moyenne : 750,6 ;
- Valeur minimum : 106,4 (Bastogne) ;
- Valeur maximum : 4742,3 (Bruxelles).

Spécificité sectorielle des arrondissements :

- Moyenne : 100 ;
- Valeur minimum : 81,9 (Bruxelles) ;
- Valeur maximum : 247,7 (Furnes).

Évolution annuelle moyenne des arrondissements :

- Moyenne : -0,09 % ;
- Valeur minimum : -2,91 % (Virton) ;
- Valeur maximum : 1,39 % (Roulers).

### Auteurs :

**Xavier May, Dominique Istaz**

Contact : [xavier.may@ulb.ac.be](mailto:xavier.may@ulb.ac.be), +32 (0)2 650 68 09.